RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2023

OBJET :

DE-23-12-1-51) RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022 DU SIPPEREC

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 07 décembre 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT.

Absents excusés : M. PITAVY (pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231219-lmc1H11431H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2023
Date de Publication : 22/12/2023

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire n° 2006-27 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication concernant la transmission du rapport d'activité du syndicat ;

Vu le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) au titre de l'année 2022 ;

Après avis de la commission consultative des services publics locaux réunie le 5 décembre 2023 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du rapport d'activité établi par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour l'année 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

Signé — ***Signé***

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231219-lmc1H11431H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2023
Date de Publication : 22/12/2023